

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil de la Ville d'Asbestos tenue ce **3e jour du mois de juin 2019**, à la Salle du Conseil, à compter de 18 h 30. Sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- maître Marie-Christine Fraser, greffière

Il est donc procédé comme suit :

2019-168
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec le retrait du point 9.5.

Adoptée

2019-169
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019 tel que rédigé.

Adoptée

2019-170
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2019

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mai 2019 tel que rédigé.

Adoptée

CORRESPONDANCE

REMERCIEMENTS - FRATERNITÉ INTÉGRATION ENTRAIDE DE LA RÉGION D'ASBESTOS INC

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - RÉVISION PÉRIODIQUE DES RECONNAISSANCES AUX FINS D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES - LA CROISÉE DES SENTIERS

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

Un citoyen désire revenir sur la question de la barrière pour l'accès aux lacs des Trois-Lacs qui devaient être fermée après 21 h. Il mentionne que l'achalandage commence à augmenter et qu'il demande à ce qu'elle soit fermée. On lui indique que ça sera fait.

Aussi il désire savoir le projet rattaché à l'achat du 131-A, rue Larochelle. On annonce qu'on projette de relocaliser le parc Léon-Boisvert et de réaménager la descente.

2019-171

ENSEMBLE VOCAL L'ESCAOUCETTE - GRATUITÉ DE LA SALLE NOTRE-DAME-DE-TOUTES-JOIES

CONSIDÉRANT la demande de l'ensemble vocal l'Escaouette pour une commandite sous forme de gratuité de location de salle, et ce afin de pouvoir tenir leurs pratiques hebdomadaires et la tenue de concerts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos contribue à l'ensemble vocal l'Escaouette en permettant l'utilisation de la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies gratuitement selon l'horaire suivant :

Plage horaire	Montant de la contribution
Les mercredis de 2019	567 \$
2 samedis	150 \$
Du 29 novembre au 1 ^{er} décembre 2019	150 \$

QUE cette contribution doit être considérée comme ponctuelle et non récurrente.

Adoptée

2019-172

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'ASBESTOS - APPUI DE LA CANDIDATURE POUR LE PRIX D'HISTOIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL POUR L'EXCELLENCE DES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT que la candidature de la Société d'histoire d'Asbestos a été soumise pour le *Prix d'histoire du Gouverneur général pour l'excellence des programmes communautaires* via histoire Canada afin de souligner son apport afin de préserver et partager l'histoire locale d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que la Société d'histoire d'Asbestos, a depuis 1995, comme mission de favoriser la connaissance et la diffusion de l'histoire de la grande région d'Asbestos à la population;

CONSIDÉRANT qu'elle a aussi comme mission de veiller à la conservation et à la mise en valeur des manuscrits, des sites et des bâtiments à caractère historique;

CONSIDÉRANT que la Société d'histoire est un partenaire essentiel de la Ville d'Asbestos afin de préserver et diffuser l'histoire unique entourant son établissement et son évolution;

CONSIDÉRANT que pour susciter l'intérêt de la population pour les événements et les faits historiques elle produit depuis 2019 une chronique mensuelle dans le journal régional, des capsules historiques anecdotiques qui sont diffusées à la radio locale qui sont ensuite partagés sur les médias sociaux via Facebook;

CONSIDÉRANT que la Société d'histoire d'Asbestos a participé, avec les responsables du Sentier pédestre Quatre Saisons, à l'élaboration des panneaux d'interprétation portant sur l'histoire de la ville d'Asbestos de 1880 à 1940;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos appuie la candidature de la Société d'Histoire d'Asbestos pour le *Prix d'histoire du Gouverneur général pour l'excellence des programmes communautaires 2019* comme organisme communautaire dédié à préserver et faire connaître l'histoire de la municipalité.

Adoptée

2019-173

CLUB OPTIMISTE D'ASBESTOS - GRATUITÉ DE LA SALLE NOTRE-DAME-DE-TOUTES-JOIES

CONSIDÉRANT la demande du Club Optimiste Asbestos pour une commandite sous forme de gratuité de location de salle pour l'organisation d'évènements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos accepte la demande de commandite du Club Optimiste Asbestos sous forme de gratuité pour deux locations de la Salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies et rembourse une somme de 190 \$ soit pour les locations de salles déjà payées pour les évènements suivants :

- Activité Opti-génies - 20 janvier 2019 (115 \$)
- Soirée d'appréciation de la jeunesse - 1 mai 2019 (75 \$)

Adoptée

2019-174

EMBAUCHE DE MADAME STÉPHANIE GIRARD AU POSTE DE CHARGÉE DES COMMUNICATIONS

La Ville d'Asbestos ayant été en appel de candidatures afin de combler un poste de chargé des communications;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE madame Stéphanie Girard soit engagée à titre de chargée des communications, et ce à partir du 10 juin 2019 au taux horaire du 1^{er} échelon de la classe 1 en vigueur à la convention collective des employés syndiqués de la Ville d'Asbestos.

Adoptée

2019-175

CROIX-ROUGE - PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION POUR L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS 2019-2020

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos paie sa contribution 2019-2020 à la Croix-Rouge canadienne, Québec relativement à l'entente des services aux sinistrés, contribution au coût de 1 160,42 \$, soit 0,17 \$ per capita pour une population de 6 826 habitants.

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Ville d'Asbestos.

Adoptée

2019-176

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DES SOURCES - PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER DANS LE CADRE DU PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER - MARCHÉ PRIVÉ - SL1

CONFORMÉMENT à l'entente à intervenir entre la Société d'habitation du Québec, l'Office municipal d'habitation des Sources et la Ville d'Asbestos dans le cadre du programme de supplément au loyer - Marché privé - SL1;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos autorise l'Office municipal d'habitation des Sources à gérer le programme Supplément au loyer - Marché Privé - SL1 et s'engage à payer dix pour cent (10%) des coûts de subvention et de gestion du supplément au loyer et tout coût additionnel non accepté par la Société d'Habitation du Québec et inhérent au non-respect de l'entente par l'Office municipal d'habitation des Sources;

D'AUTORISER le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, ladite entente à intervenir entre les parties.

Adoptée

2019-177

TRANSFERT DES DOSSIERS DE LA COUR MUNICIPALE ET JUDICIARISÉS À LA FIRME CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L.

CONSIDÉRANT le changement d'étude légale des avocats représentant la Ville d'Asbestos dans les dossiers à la Cour municipale ainsi que certains dossiers judiciairisés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos autorise les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2019 selon les termes de l'offre de services présentée par le cabinet Monty Sylvestre pour l'année 2019, précédemment acceptée par résolution du Conseil et d'autoriser, au besoin, toute substitution de procureur dans les dossiers judiciairisés.

Adoptée

2019-178

NOMINATION DE REPRÉSENTANT DE LA VILLE D'ASBESTOS À L'OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION DES SOURCES

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

QUE le Conseil municipal d'Asbestos nomme madame Véronique Poirier à titre de représentante de la Ville d'Asbestos auprès de l'Office municipal d'habitation des Sources, pour un terme de deux (2) ans à compter du 3 juin 2019.

Adoptée

2019-179

DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE AU MONTANT DE 3 096 000 \$

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos effectue des travaux de réfections des rues Noël, St-Jean-Baptiste, Morrill, Manville Ouest et Goudreau;

CONSIDÉRANT que la Ville peut contracter une demande de financement temporaire selon l'article 567.2 Loi sur les cités et villes pour des dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement d'emprunt numéro 2019-286 pour 3 096 000 \$ afin d'exécuter les travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

D'EFFECTUER une demande de financement temporaire auprès de la Caisse Desjardins des Sources pour un montant de 3 096 000 \$;

QUE le maire, monsieur Hugues Grimard ainsi que la trésorière, madame Manon Carrier soient mandatés afin qu'ils puissent signer tous les documents et/ou contrats qui permettent de procéder à l'émission du financement.

Adoptée

2019-180

RENOUVELLEMENT D'UN FINANCEMENT TEMPORAIRE POUR UN MONTANT DE 8 435 855 \$

CONSIDÉRANT que la Ville avait contracté une demande de financement temporaire de 10 978 116 \$ par la résolution du Conseil numéro 2017-260 pour des dépenses qui seront effectuées en vertu de plusieurs règlements d'emprunt autorisés par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation de l'Habitation;

CONSIDÉRANT que le financement regroupait 7 règlements d'emprunt soit les numéros 2016-242, 2016-243, 2017-257, 2017-258, 2017-259, 2017-260 et 2017-261;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a effectué ces divers travaux d'infrastructures majeurs depuis 2016, et que les projets ne sont pas tous rendus au même niveau de terminaison en ce qui concerne soit le financement permanent ainsi que les redditions de compte pour les subventions gouvernementales;

CONSIDÉRANT cette mise à jour afin d'effectuer le suivi des projets et qu'il y a eu certains remboursements en capital suite à l'octroi de financement permanent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos mandate le maire, monsieur Hugues Grimard ainsi que la trésorière, madame Manon Carrier afin qu'ils puissent signer tous les documents et/ou contrats qui permettent de procéder au renouvellement de ce financement temporaire pour le montant de 8 435 855 \$.

Adoptée

2019-181

RENOUVELLEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT POUR L'ADMINISTRATION COURANTE

CONSIDÉRANT que la Ville peut contracter une demande de financement temporaire selon l'article 567.2 Loi sur les cités et villes pour le paiement des dépenses de l'administration courante;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a contracté un prêt temporaire de 3 500 000 \$ depuis 2004, le Conseil municipal confirme son besoin pour l'utilisation d'une marge de crédit pour les opérations courantes exceptionnellement au montant autorisé de 3 500 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'il y aura une révision du besoin à la baisse au 31 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos mandate le maire, monsieur Hugues Grimard ainsi que la trésorière, madame Manon Carrier afin qu'ils puissent signer tous les documents et/ou contrats qui permettent de procéder à ce renouvellement.

Adoptée

2019-182

EMBAUCHE DU PERSONNEL ÉTUDIANT POUR L'ÉTÉ 2019

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos procède à l'embauche des étudiants suivants :

Nom	Emploi / département	Date d'embauche
Dania Boucher	Administration/inspection	27 mai 2019
Kevin Gauthier	Préposé aux parcs	13 mai 2019
Cloé Gilbert	Travaux publics	27 mai 2019
Benoit Lacerte	Travaux publics	27 mai 2019

Leurs conditions de travail étant celles prévues à la convention collective des employés syndiqués de la Ville d'Asbestos.

QUE les employés étudiants suivants soient embauchés au service des loisirs aux conditions mentionnées;

Employés de piscine		
Félix Tremblay	Croix de Bronze	14,00\$ / hrs
Allyson Véga-Letendre	Croix de Bronze	14,00\$ / hrs
Audrey Champagne	Sauveteur national (SN) Moniteur	16,75\$ / hrs 16,75\$ / hrs
Héloïse Dupont	Sauveteur national (SN) Coordonnatrice	18,00\$ / hrs
Simon Lux-Gélinas	Sauveteur national (SN) Moniteur	16,75\$ / hrs 16,75\$ / hrs

Employés du camp de jour		
Marika Lefebvre	1ère année	12,50\$ / hrs
Clara Bélanger	1ère année	12,50\$ / hrs
Gabrielle Bernier	2e année	13,00\$ / hrs
Charlie-Anna Guay	2e année	13,00\$ / hrs
Alexis Lemelin	2e année	13,00\$ / hrs
Anne-Catherine Fortier	3e année	13,50\$ / hrs
Xavier Fréchette	3e année	13,50\$ / hrs
Lory Lefevre	3e année	13,50\$ / hrs
Alexandrine Prince	4e année	13,50\$ / hrs
Ann-Sophie Durand	6e année (responsable)	15,00\$ / hrs
Alexandra Grenier	8e année (coordonnatrice)	17,00\$ / hrs

Adoptée

2019-183

CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DES TROIS-LACS POUR L'INSTALLATION ET LE RETRAIT DES BOUÉES POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos remette un montant de 500 \$ à l'Association des résidents des Trois-Lacs pour l'installation et le retrait des bouées sur le lac des Trois-Lacs pour l'année 2019.

Adoptée

2019-184

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSBORDEMENT DES BOUES À L'USINE DE PRÉTRAITEMENT DES EAUX USÉES

Il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos fasse l'acquisition d'équipements de transbordement des boues pour son usine de prétraitement des eaux usées, soit le nécessaire pour l'installation d'une pompe électrique submersible, auprès de la compagnie Pompex pour un montant de 28 279,83 \$ incluant les taxes.

Adoptée

2019-185

ACQUISITION DU SYSTÈME D'AGITATION POUR LE PUIITS DE STOCKAGE DES BOUES À L'USINE DE PRÉTRAITEMENT DES EAUX USÉES

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos fasse l'acquisition d'un système d'agitation pour le puits de stockage des boues pour son usine de prétraitement auprès de la compagnie Pompex pour un montant de 11 192,41 \$ incluant les taxes.

Adoptée

2019-186

ACQUISITION D'UN BALAI MÉCANIQUE BROSSE 24 POUCES POUR TRACTEUR KUBOTA

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos fasse l'acquisition d'un balai pour véhicule motorisé série no 1947 auprès de la compagnie Eddynet inc. pour un montant de 8 970,77 \$ incluant les taxes.

Adoptée

2019-187**EMBAUCHE DE PASCAL BOISVERT AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX INFRASTRUCTURES**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos doit combler un poste de préposé aux infrastructures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE monsieur Pascal Boisvert soit engagé à titre de préposé aux infrastructures, et ce à partir du 23 mai 2019;

QUE vu l'expérience de monsieur Boisvert, que son taux horaire soit celui du 3^e échelon de la classe 1 en vigueur à la convention collective des employés syndiqués de la Ville d'Asbestos.

Adoptée

2019-188**OCTROI D'UN CONTRAT À LA COMPAGNIE TGC POUR TRAVAUX D'URGENCE SUR LA RUE MERCIER**

CONSIDÉRANT que le 27 mai 2019 un accident a causé un bris sur la conduite principale reliant l'usine de filtration au réservoir Laurier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos mandate la firme TGC afin de procéder aux travaux de réparations d'urgence de la conduite principale, et ce sur la rue Mercier.

Adoptée

2019-189**APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE CONTRAT - APPEL D'OFFRES 2019-007 - FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX 2019**

Une soumission sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) ayant été demandée pour fourniture de béton bitumineux pour les besoins de la Ville d'Asbestos au cours de l'année 2019, une seule soumission a été reçue, analysée et trouvée comme suit :

Quantité	Mélange	Prix unitaire	Escompte	Transport	Prix total
± 200 t.m.	EB-14	92,45 \$	3,00 \$	4,826 \$	18 855,20 \$
± 325 t.m.	EB-10C ou EB-10S	98,30 \$	3,00 \$	4,826 \$	32 540,95 \$
± 800 t.m.	EB-5	109,95 \$	3,00 \$	4,826 \$	89 420,80 \$
Grand Total:					140 916,95 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

D'OCTROYER le contrat de fourniture de béton bitumineux pour l'année 2019 à Sintra inc., région Estrie aux prix soumissionnés et pour les quantités approximatives indiquées.

Adoptée

2019-190

RÉPARATION DU CHARGEUR SUR ROUES HYUNDAI

CONSIDÉRANT que le chargeur sur roues présente des problèmes de corrosion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos mandate la compagnie Peinture Véhicules Lourds inc. afin de repeindre le chargeur sur roues Hyundai (véhicule 140-52) pour un montant de 11 474,51 \$, ce montant incluant les taxes.

Adoptée

2019-191

DÉFI HANDICAP DES SOURCES - CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que les municipalités ont la responsabilité d'accueillir ou de s'assurer de l'accueil des enfants handicapés dans les services d'activités estivales (SAE);

CONSIDÉRANT que les municipalités peuvent déléguer la responsabilité à un organisme les services d'accompagnement;

CONSIDÉRANT que l'Association Régionale en Loisir et Promotion pour les Personnes Handicapées de l'Estrie (ARLPPHE) et SERVICE CANADA contribuent financièrement aux services d'activités estivales, mais que ceux-ci ne couvrent pas tous les frais d'embauche d'accompagnateurs qualifiés;

CONSIDÉRANT que Défi Handicap des Sources a démontré depuis 5 ans qu'il peut offrir les services d'accompagnement à ses jeunes et que les parents y sont pleinement satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos contribue financièrement pour un montant de 1350 \$ pour l'année 2019 aidant ainsi Défi Handicap des Sources à engager des intervenants qualifiés et à offrir un service de qualité. Cette contribution doit être considérée comme ponctuelle et non récurrente.

Adoptée

RAPPORT D'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS DE MAI 2019

	Nombre de permis	Valeur déclarée	Cumulatif
Janvier 2019	11	444 300 \$	444 300 \$
Février 2019	7	147 000 \$	561 300 \$
Mars 2019	5	392 000 \$	983 300 \$
Avril 2019	35	1 255 048 \$	2 238 348 \$
Mai 2019	88	1 915 523 \$	4 153 871 \$

2019-192

EMBAUCHE DE JOANIE BÉDARD COMME EMPLOYÉE OCCASIONNELLE POUR LA GESTION DE L'ÉCOCENTRE

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos désire combler un poste d'employé occasionnel pour la gestion de l'écocentre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE madame Joanie Bédard soit engagée à titre d'employée occasionnelle pour la gestion de l'Écocentre, et ce à partir du 3 juin 2019 au taux horaire du 1^{er} échelon de la classe 3 en vigueur à la convention collective des employés syndiqués de la Ville d'Asbestos.

Adoptée

2019-193

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2019-2020 POUR LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos renouvelle son adhésion au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie pour l'année 2019 pour un montant de 100 \$.

Adoptée

2019-194

AIDE FINANCIÈRE POUR LA PARTICIPATION DES POMPIERS D'ASBESTOS À LA COMPÉTITION PROVINCIALE DES POMPIERS 2019

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos remette un montant de 250 \$ à titre d'aide financière afin que des pompiers du Service de sécurité incendie d'Asbestos participe à la compétition provinciale des pompiers 2019 qui se tiendra à Thurso les 28, 29 et 30 juin prochain.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Un citoyen se demande s'il y a des projets avec l'immeuble de l'Écocentre lorsque ce dernier sera relocalisé. On lui indique que c'est trop tôt pour se prononcer.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseiller Jean-Philippe Bachand parle brièvement de la journée de l'arbre à laquelle il a assisté avec le conseiller Jean Roy. On mentionne qu'il reste du compost et que les citoyens d'Asbestos peuvent se rendre à l'Écocentre avec leurs contenants pour en obtenir.

Le conseiller Alain Roy mentionne quelques mots sur le comité de suivi sur la revitalisation du puits de la Mine Jeffrey, sur la Corporation de développement socioéconomique dont l'assemblée générale aura lieu le vendredi 14 juin prochain. Il mentionne avoir participé au Séjour exploratoire du Carrefour jeunesse emploi et qu'il trouve intéressant de constater l'intérêt des jeunes de vouloir s'établir ici.

Monsieur le maire désire souligner que le conseiller Alain Roy a reçu le prix du bâtisseur communautaire de l'organisme Centraide. On lui offre des félicitations.

Le conseiller René Lachance a participé à une rencontre du regroupement Asbestos-Danville. Il annonce que le Festival des Gourmands a dévoilé la programmation de sa 41^e édition.

Le conseiller Pierre Benoit mentionne que les travaux de réfection des infrastructures municipales commencent à la fin des classes.

La conseillère Caroline Payer invite la population à profiter de la vente des livres usagés à la bibliothèque municipale. De plus, elle annonce le retour du club de lecture TD qui s'adresse aux enfants d'âges préscolaires et primaires. Elle mentionne de plus quelques mots sur le projet de balconnières.

Le conseiller Jean Roy mentionne que lui, la conseillère Caroline Payer et le directeur général, monsieur Georges-André Gagné ont assisté aux Assises de l'UMQ à Québec. De plus, il a assisté à la réunion de la Régie intermunicipale des Hameaux ainsi qu'à la journée d'athlétisme de l'école secondaire de l'Escale. Il désire d'ailleurs souligner que le Club Optimiste est toujours présent à ce genre d'activités pour les jeunes. Il félicite en terminant tous les participants et organisateurs du tournoi de golf du maire du 31 mai dernier.

Monsieur le maire invite la population à l'évènement Asbestos m'enchanté qui aura lieu le 22 juin prochain, spectacle pour souligner le dynamisme de la Ville et mettant en vedette le chanteur Claude Dubois.

2019-195

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 7 h 25.

Adoptée